

COMMUNE DE VACHERESSE
74360

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° DEL2024_060

~~~~~

**SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le seize septembre à 19 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de VACHERESSE, sous la présidence de Monsieur Jean TUPIN-BRON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Nombre de votants : 12

Date de convocation du conseil municipal : 10 septembre 2024

**PRESENTS :** *TUPIN-BRON Jean, DORIGO Rebecca, DURIN Frédéric, MARTIN Françoise, PETIT-JEAN Aurélien, MOTTIEZ Adrien, CHAPERON Virginie, QUESTROY Claudine, RATEL Aurélie, MOTTIEZ Emmanuel, ROBERT Nicolas, PAREYT Alexandre*

**ABSENTS EXCUSES :** *TAGAND François, BACQUET Fantine*

Madame DORIGO Rebecca a été désignée comme secrétaire de séance.

|                                                                                             |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>OBJET : VENTE DE LA PROPRIETE BÂTIE CADASTREE SECTION A – N° 637, 638 et 3253</b></p> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que, par délibération en date du 20 mars 2024, il avait été décidé de vendre à M. DE PIERE et Mme DEBRUYNE, la propriété bâtie cadastrée section A – n° 637, 638 et 3253 (ancien numéro : 3078). Par courrier en date du 14 juin 2024, les futurs acheteurs ont informé la commune qu'ils retiraient leur offre d'achat.

Il informe le conseil municipal que la société VALFIMMO sise 18 rue des Remparts d'Ainay à LYON (69002) a fait une offre d'achat en date du 23 juillet 2024 au prix de 190 000 €, sous réserve de l'accomplissement des conditions suspensives énoncées dans ladite offre.

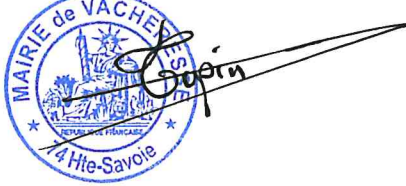
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (pour - 11, contre - 1) :

- **PREND ACTE** du renoncement de M. DE PIERE et Mme DEBRUYNE à acquérir cette propriété.
- **DECIDE** de vendre à la société VALFIMMO sise à LYON (69002) la propriété bâtie cadastrée section A - n° 637 et 638 (1/3 indivis) ainsi que la parcelle A - n° 3253 pour une superficie de 44 m<sup>2</sup>, lieu-dit « Chef-lieu ».
- **ACCEPTE** le prix proposé de 190 000 € (cent quatre-vingt-dix mille euros).

- **DIT** qu'une servitude de passage tous usages sera constituée :
  - ☞ Fonds servant : parcelles A – n° 3079 - 3252
  - ☞ Fonds dominant : parcelles A – n° 637 - 638 – 3253
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette vente.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,  
Jean TUPIN-BRON



La secrétaire de séance,  
Rebecca DORIGO

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Rebecca Dorigo", written over a blank space.

*Acte rendu exécutoire  
après télétransmission en préfecture le  
et publication du*